VOLUME 12 Nº 11 - Décembre 2015 journalulricois.wordpress.com

L'Ulricois

LE MENSUEL DE SAINT-ULRIC

Invitation à la Fête des bénévoles

par le CLDRB

Au nom de tous les citoyens, le Comité Local de Développement de la Rivière-Blanche et la Municipalité de Saint-Ulric désirent remercier tous les bénévoles de la communauté de leurs actions. L'implication bénévole est nécessaire au bon fonctionnement de notre communauté.

Tous les bénévoles sont invités à un 6 à 8 au Centre des loisirs jeudi le 3 décembre prochain: vin d'honneur, bouchées préparées par le Marché Dubé, plateau de chocolats du Gîte Confort et Chocolats et plusieurs prix de présence.

Vous vous impliquez dans un comité à Saint-Ulric? Vous faites du bénévolat auprès de vos concitoyens? Communiquez avec Olivier Garot, coordonnateur en loisirs à la municipalité, afin de vous inscrire à cette rencontre ou pour proposer le nom d'un bénévole que vous connaissez: Olivier Garot, 418 737-4341 poste 203 ou coordo.st.ulric@gmail.com.

Nous vous attendons en grand nombre au Centre des loisirs à partir de 18h le 3 décembre!

Au plaisir de vous accueillir!

Cercle de Fermières de Saint-Ulric

par Lucille Canuel

Écho de la Fabrique

par Lucille Canuel, secrétaire

Horaires des célébrations du temps des Fêtes 2015, secteur Souffle d'Azur

Saint-Ulric
Célébration du pardon: le 20 décembre à 19h30
Messe de Noël: le 24 décembre à 20h
Jour de l'An: le 1er janvier à 9h30

Baie-des-Sables
Célébration du pardon: le 21 décembre à 19h30
Messe de Noël: le 24 décembre à 20h
(à l'église de Les Boules)
Jour de l'An: le 1er janvier à 11h

Saint-Léandre
Célébration du pardon: le 20 décembre à 14h
Messe de Noël: le 24 décembre à 22h
Jour de l'An: le 1er janvier à 11h

Une petite pensée pour nos amis parisiens

SOMMAIRE

Info-organismes . . . . . *pages 1, 2, 3*
Info-municipalité. . . . . *pages 4, 5 et 8, 9, 10, 11*
Vie sauvage locale . . . . . *page 6*
Les Bouquineries . . . . . *page 7*
Chronique incendie. . . . . *page 11*
Place aux lecteurs . . . . . *page 12*
Divers . . . . . *page 12*

Note de la rédaction

*L'opinion des lecteurs exprimée dans **L'Ulricois** n'engage que l'auteur de chaque article et ne réflète d'aucune façon la position de l'équipe du journal.*

***L'Ulricois** refusera tout texte à caractère haineux, discriminatoire ou racial. Aucune propagande religieuse ou politique ne sera non plus tolérée. Le journal ne s'engage pas à publier tous les textes reçus, de même que les textes écrits sous le couvert de l'anonymat ou les reproductions de textes.*

***Date de tombée :** le 15 du mois précédant la publication.*
***Date de publication :** début de chaque mois, sauf en janvier.*
***Faites parvenir vos textes à :** ulricois@gmail.com*

Équipe du journal

Delphine Charmoille
(responsable, page Facebook, blogue et compte Twitter)

Pascale Gagné
(correction et rédaction)

Cynthie Blanchette
(graphisme et mise en page)

Impressions : Alliance 9000 418 629-5256

Des nouvelles du Club des 50 ans et plus de Saint-Ulric

par Delphine Charmoille

Votre Club des 50 ans et plus de Saint-Ulric vous informe que les cartes de membres seront bientôt disponibles et que vous pourrez renouveler votre abonnement lors du prochain souper communautaire qui aura lieu le samedi 12 décembre à 17h30 dans la salle des 50 ans et plus, située au 130 Ulric-Tessier. Sur le thème de Noël, voici le menu du souper:

Crème de poireaux
Pâté à la viande
Dinde
Bûche d'Alaska
(omelette norvégienne)

Des pâtés à la viande seront également en vente sur place afin de financer les activités du Club.

D'autre part, nous montons actuellement une liste de personnes intéressées à suivre des cours d'informatique à raison d'un soir ou deux par semaine, ou éventuellement dans la journée (horaires à décider). Les activités proposées se présentent en plusieurs ateliers qui vous permettrons par exemple de:

- régler vos problèmes d'ordinateur;
- d'éviter les publicités intempestives qui apparaissent à tout moment;
- découvrir comment régler des situations de Malware, de navigation sur le web;
- d'apprendre à utiliser vos tablettes, iPad, et autres iPhone.

Aussi, des activités comme la sculpture sur bois, la sculpture virtuelle, la sculpture sur plasticine renforcée et cuite, et le dessin sur ordinateur sont proposés.

Les cours seraient dispensés à Saint-Ulric par un professeur de la municipalité, Marcel Ramet.

Nous espérons que vous vous inscrirez en grand nombre, car pour avoir lieu, les ateliers demandent un minimum de 15 personnes chacun.

Le coût par session de 25 heures, à raison de trois heures par atelier (5 ateliers) sera de 78$ sauf entente différente avec l'ensemble des élèves et le professeur.

Pour renseignements et inscriptions: Richard Lamarre (418 556-9092 ou richard1957@globetrotter.net) ou Olivier Garot (418 737-4341 poste 203 ou coordo.st.ulric@gmail.com).

la Ligue de balle donnée de Saint-Ulric remercie chaleureusement ses généreux commanditaires
Caravane Joubert
Excavation d'Auteuil
Assurances Magella Gagné
Matane Motosport
Marché Dubé
Garage Jacques Gagnon
Atelier Électronique Steeve Desrosiers
Gîte Confort et Chocolats
Bar Le Rendez-Vous
Excavation Becquet
Location d'Outils Matane

GARAGE Maurice Caron
Mécanique générale
610, avenue du Phare Est
Matane (Québec) G4W 1B1
418 562-0029
garagemcaron@globetrotter.net
NAPA AUTOCARE

Que se passe-t-il au CLDRB?

par Sylvain Lessard, président

Afin de souligner et de remercier les citoyens impliqués dans notre belle communauté, le CLDRB, avec la contribution de la municipalité et de la MRC, organise une fête des Bénévoles. Elle aura lieu ce jeudi, 3 décembre en formule 6 à 8. Certes, la période d'inscription est déjà passée, mais essayez-vous pareil, d'un coup qu'il reste de la place!

Vous vous impliquez dans un comité à Saint-Ulric? Vous faites du bénévolat auprès de vos concitoyens? Vous connaissez des voisins qui se dévouent pour les autres? Cette soirée est pour vous!

Le comité de développement souhaite la bienvenue à un nouvel administrateur qui en plus a accepté le poste de trésorier. Il s'agit d'Olivier Bouchard, enseignant en philosophie au Cégep. Merci de ton implication! D'ailleurs, le CLDRB remercie Mathieu Lamarre, des Écuries Éoles, pour son travail au sein de l'organisation. Mathieu est fortement impliqué dans ses différents projets et nous lui souhaitons le meilleur dans la réalisation et le développement.

C'est beau le développement, mais les citoyens veulent quoi dans leur municipalité? Quels sont les besoins, les aspirations des Ulricois? Vous pouvez nous téléphoner, nous parler dans la rue, cogner chez nous, mais parfois on n'est pas certain qui est sur le comité. Donc, nous avons créé une toute nouvelle boîte de courriel pour accueillir vos commentaires et suggestions. Vous pouvez dès maintenant envoyer vos courriels au cldriviereblanche@gmail.com.

Les Fêtes approchent et c'est un moment de joie, d'harmonie et de générosité. Si vous le pouvez, donnez quelques denrées alimentaires aux paniers de Noël, allez les distribuer, les assembler. Donnez du temps à Nez Rouge afin que les fêtards reviennent en sécurité chez eux. Aux Fêtes, ce n'est pas juste de donner et de recevoir des choses, du temps c'est précieux et vous pouvez faire de belles rencontres.

Vous voulez donner des cadeaux aux Fêtes, pas besoin d'aller à Rimouski ou à Matane pour faire de beaux cadeaux! Un massage avec Francine, une toile de Lucette, un bijou de Mme Carrier, une boîte de chocolat de Sandra, une bouteille de vin de Tony, des formations avec Stéphanie et Cathy, un sac de patates de Jean-Marc, un terrassement de Frédéric ou Steve (pour les plus gros budgets), vous voyez, il y a plein d'idées cadeaux à Saint-Ulric.

Et vous recevez de la famille et vous avez besoin d'un buffet? Le Marché Dubé se fera un plaisir de vous le faire. Sans oublier tout le nécessaire pour faire de bons repas de famille. Vous voulez faire la fête? Il y a un bar dans le village et en plus, l'intérieur est fraîchement rénové!

Pour les Fêtes, pensez Saint-Ulric!

Le CLDRB souhaite
de Joyeuses Fêtes
à tous les citoyens!

Offre de bénévolat

par Olivier Garot, coordonnateur en loisirs
418 737-4341 poste 203

Titre du poste:
Bénévole administrateur

Description:
Le Club de ski de fond et de raquettes est à la recherche de deux bénévoles pour siéger sur le conseil d'administration de l'organisme. Le Club s'est donné comme mission d'offrir aux membres de tous âges une piste de ski de fond et de raquettes balisée ainsi que des infrastructures et services pouvant contribuer à l'organisation d'activités de plein air autant l'hiver que l'été.

Tâches:

- Veiller au bon fonctionnement du Club et fournir un soutien technique (secrétariat, trésorerie, représentation);
- Planifier et organiser des activités pour mettre en valeur la piste de ski de fond et de raquettes;
- Aider à faire connaître le Club et à recruter de nouveaux membres;
- Amener de nouvelles idées pour développer la pratique de la randonnée, du ski de fond ou de la raquette chez les Ulricois.

Engagement:
Nous recherchons des personnes motivées par la pratique du ski de fond, de la raquette ou de la randonnée en plein air et qui désirent offrir du temps bénévole pour aider à structurer nos activités. Des réunions peuvent avoir lieu environ une fois par mois durant les mois d'hiver et une fois à tous les deux mois le reste de l'année. Selon vos intérêts, du temps peut aussi être consacré à d'autres tâches connexes pour aider à la réalisation d'activités.

Contact:
Olivier Garot, coordonnateur en loisir à la municipalité de Saint-Ulric (418 737-4341 poste 203).

Alliance 9000
Une énergie adaptée
142, rue du Pont
Amqui (Québec)
G5J 2R3
téléphone | 418 629-5256
sans frais | 800 950-5256
télécopieur | 418 629-4970
Valeurs
Alliance 9000 Inc.
Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
www.fsc.org Cert no. SW-COC-003267
© 1996 Forest Stewardship Council
www.alliance9000.com

Avis public

par Louise Coll, GMA, directrice générale, secrétaire-trésorière

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ulric
Résolution n° 2015-237

Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2016

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale, secrétaire-trésorière;

Que le Conseil de la municipalité de Saint-Ulric a adopté la résolution n° 2015-237 Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2016;

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19 h 30:

11 janvier	1er février
7 mars	4 avril
2 mai	6 juin
4 juillet	15 août
12 septembre	3 octobre
7 novembre	5 décembre

Que ladite résolution est actuellement déposé au bureau de la directrice générale au bureau municipal de Saint-Ulric où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau;

Donné à Saint-Ulric ce 3e jour du mois de novembre de l'an deux mille quinze.

Service d'aide financière à la famille

par Olivier Garot, coordonnateur aux loisirs de Saint-Ulric (418 737-4341 poste 203)

Vous êtes en situation de vulnérabilité? Vous aimeriez que votre enfant puisse bénéficier d'une aide financière pour son activité sportive (équipements, inscription)?

Contactez la Maison des familles de La Matanie au 418 562-0918.

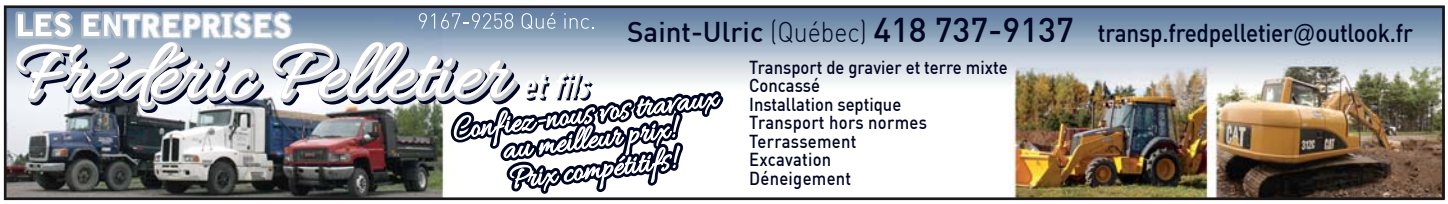

Rappel du règlement sur la qualité de vie nº 2015-149

Stationnement et circulation

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule routier:

- À moins de cinq mètres d'une borne-fontaine;
- À moins de cinq mètres d'un signal d'arrêt;
- Sur un trottoir ou un terre-plein;
- Devant une rampe de trottoir aménagée spécialement pour les personnes handicapées.

Stationnement de nuit durant la période hivernale

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public ou dans un stationnement municipal entre 23h et 7h pendant la période du 1er novembre au 31 mars inclusivement, et ce, pour tout le territoire de la municipalité.

Déplacement d'un véhicule

Un agent de la paix ou un employé de la municipalité peut déplacer, faire déplacer et remiser, aux frais du propriétaire, un véhicule stationné, en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence, tels que:

- Le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique;
- Le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre officier municipal lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public;
- Le véhicule gêne l'exécution de travaux par les employés de la municipalité ou d'un entrepreneur ou sous-traitant mandaté par la municipalité.

Enlèvement et déblaiement de la neige et de la glace

Il est interdit à toute personne de pousser, transporter, déposer ou jeter par quelque moyen que ce soit, la neige ou la glace aux endroits suivants:

- Sur les trottoirs, la chaussée et les fossés;
- Dans l'emprise d'une rue de manière à ce qu'elle obstrue la visibilité d'un panneau de signalisation routière;
- Dans un endroit public;
- Sur les bornes d'incendie;
- Dans un cours d'eau.

La présente interdiction ne s'applique pas aux employés de la municipalité dans l'exercice de leurs fonctions ni aux personnes autorisées par la municipalité.

Responsabilités du propriétaire

Le propriétaire ou occupant d'un immeuble peut être tenu responsable de toute infraction de la section «Enlèvement et déblaiement de la neige et de la glace» commise par son entrepreneur en déneigement ou l'employé de ce dernier dans le cadre de la fourniture de services donnés par ce tiers.

Infractions et pénalités

Toute contravention au présent chapitre du règlement constitue une infraction.

Quiconque contrevient à l'une des dispositions du présent chapitre commet une infraction et est passible, en plus des frais, de l'amende suivante:

- 30$ pour interdiction de stationner, stationnement limité et stationnement de nuit durant la période hivernale;
- 100$ pour déplacement d'un véhicule, les actions prohibées, l'opération de déneigement, l'entretien des immeubles et les responsabilités du propriétaire.

Course poursuite photographique!

par Hugues Deglaire, biologiste

photographie, Hugues Deglaire

Lors d'une belle journée en ce début décembre, j'étais invité chez un ami. Je roulais sur la route 132 en direction est, approchant les derniers virages avant de rencontrer le village de Sainte-Félicité. À cet endroit, mon regard fut capturé par une silhouette massive qui, telle une flèche, défiait avec aisance le vent du nord-ouest. Oh! Un faucon gerfaut!

Vite, demi-tour, une course s'engage: le faucon vole environ à 70 km/h me dit mon compteur, pratiquant régulièrement des décrochages vers le Nord afin de reprendre de l'altitude. Je n'ai pas beaucoup de temps, il vole déjà au-dessus de la plage de Petit-Matane, longeant les habitations, remontant au-dessus du clocher de l'église.

Il arrive maintenant sur les premières pentes de Matane. Pour moi, c'est l'entrée sur la route urbaine et plusieurs obstacles comme les lumières! Heureusement, il rencontre quelques goélands qui lui font perdre du temps en attirant son attention... Je le rattrape, je me poste, il passe à ma hauteur et je tire une première rafale d'images. Je le retrouve au phare de Matane, arrivé à peine avant lui pour faire une autre série de photos.

Et la course continue direction le port, ARGH! Perdu? Non, il est au ras de la mer, il s'éloigne de la côte pour contourner les brise-lames. Pour moi, c'est un autre obstacle, une zone d'habitations: deux arrêts. J'arrive sur la digue du port pour trouver plusieurs dizaines de pigeons déjà haut dans le ciel, et qui montent encore sans trop savoir où s'évader... Je comprends qu'il est déjà passé. Je détaille aux jumelles tous les poteaux, les brise-lames, les roches où il pourrait se trouver: rien. Plus loin en contre-jour, vers Matane-sur-mer, des goélands s'éparpillent en panique...

À cet instant précis, je comprends que le faucon a gagné la course: il avait déjà repris le chemin de l'ouest! Je roule jusqu'à Saint-Ulric en vain. Je l'ai suivi sur presque 20 kilomètres, et cette observation a duré quelque 22 minutes.

Le faucon gerfaut vient passer la saison hivernale chez nous, je rencontre cet oiseau entre zéro et trois fois par année. Son plumage est très variable, du noir anthracite au blanc presque pur, mais tous les intermédiaires existent. Il a la taille d'un grand corbeau. Avec son envergure d'un mètre quarante, il est taillé pour la vitesse, comme tous les faucons, et il est capable de pointes à plus de 250 km/h lors de ses attaques contre les pigeons, goélands et autres corvidés. Il chasse en longeant la côte, dans les milieux ouverts, mais la communauté scientifique a découvert récemment que certains individus passaient l'hiver dans les mers arctiques de l'hémisphère nord à chasser les canards de mer dans la nuit polaire: il n'a pas froid aux yeux le faucon gerfaut! Je vous en parle et j'ai déjà hâte à ma future rencontre avec mon oiseau préféré.

photographie, Hugues Deglaire

photographie, Hugues Deglaire

photographie, Hugues Deglaire

MARCHÉ RICHELIEU
SAQ AGENCE
Produits maison
cretons • sauce à spaghetti • saucisses
Mets cuisinés
Menu du jour
Service de traiteur
Dépositaire de thés naturels C.G.
MARCHÉ DUBÉ
Nataly et Raynald Dubé, *propriétaires*
104, av. Ulric-Tessier, Saint-Ulric (Québec) G0J 3H0
Tél. et Fax : 418 737-4590 marchedube@hotmail.com

Pour vos bas de Noël

par Anick Arsenault

Déjà décembre et le temps des Fêtes qui avance à grands pas. Vite, à la librairie! Pour vous inspirer, voici quelques suggestions de valeur sûre de livres québécois à placer sous le sapin.

Bandes dessinées

L'Agent Jean d'Alex A.: le 8e tome des aventures humoristiques de l'agent secret gaffeur regorge de révélations fracassantes et de rebondissements! Un 9e livre présente des archives cachées de l'agence avec des informations ultra confidentielles.

Paul dans le Nord de Michel Rabagliati: les 16 ans du personnage du film Paul à Québec en quelques tableaux, sur fond d'autostop, de moto, de musique et de découvertes propres à l'adolescence dans les années 1970.

Romans

L'année la plus longue de Daniel Grenier: l'épopée fantastique d'un homme né un 29 février et qui ne vieillit d'un an que tous les 4 ans, traversant plusieurs siècles et événements marquants.

Faims de Patrick Sénécal: une famille tranquille dans une petite ville tranquille, mais qui ne le restera pas longtemps, avec le cirque qui arrive… Épouvante et horreur selon notre Stephen King québécois!

Les maisons de Fanny Britt: cette fresque suit les drames intimes d'une femme à Montréal déchirée entre sa vie de mère, d'épouse, de travailleuse et le retour d'un ancien amour brûlant.

Documentaires

50 matchs de hockey qui ont marqué le Québec de Philippe Cantin: le journaliste offre aux amateurs de tous âges un livre illustrant les affrontements les plus sensationnels joués sur la glace du Forum de Montréal, du Colisée de Québec et du Centre Bell.

L'année Chapleau 2015: les caricatures de Serge Chapleau de La Presse reprennent les événements marquant de l'année. Un incontournable depuis plus de vingt ans!

Joyeux temps des Fêtes à tous!

Desjardins
Caisse de La Matanie
Votre force financière!

Un seul numéro pour nous rejoindre :
418 562-2646

Centre de services de Saint-Ulric :
Francine Gagné, agente services aux membres poste 7148640
Line Paquet[1], conseillère services aux membres poste 7148656
1. Représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

par Patrice Gauthier, maire suppléant

Novembre 2015

Chers Ulricois,

En application des dispositions de l'article 955 du Code municipal, je viens vous présenter et partager avec vous mon rapport de la situation financière de la municipalité pour l'année 2014. Comme chaque année, le présent rapport s'attarde sur les aspects significatifs de la gestion municipale pour la dernière année et sur nos prévisions pour l'année 2015.

Les états financiers 2014 ont été préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Les vérificateurs comptables ont indiqué que les états financiers représentaient fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2014, le tout conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport atteste que l'année 2014 s'est terminée avec un surplus de 134 862,55 $

Ce surplus s'explique comme suit:

- Surplus accumulé au 1er janvier 2014: 431 977,16 $
- Affectations aux activités financières
  - Budget déneigement: -46 500,00 $
  - Transferts budgétaires: -17 973,00 $
  - Affectations aux activités d'investissement: -251 040,50 $

Pour un surplus accumulé au 31 décembre 2014 de 251 326,21 $

Indications préliminaires de l'exercice en cours 2015

Les revenus prévus au budget sont encaissés à 90 %, pourcentage des montants prévus au budget.

Les dépenses totales, y compris les affectations prévues au budget, s'élèvent à la somme de 2 069 419 $ et ont été encourues à 79 %.

À partir de ces données, l'exercice financier présentement en cours devrait résulter en un surplus à être confirmé en marge de la vérification comptable de fin d'année.

Les dépenses en immobilisation réalisées durant l'année en cours:

Détails	dépenses	(paiement de la dépense)
• Équipements incendie		5 217 $ (Budget courant)
• Réfection des trottoirs		30 475 $ (Budget courant)

- En ce qui concerne la rénovation du centre communautaire, le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, l'entreprise Duotech, au montant de 134 510 $, deux ajouts ont été apportés au montant de 4 176 $. La municipalité a reçu la confirmation d'une aide financière de DEC Canada au montant de 53 798 $ et la balance sera payée à même les surplus accumulés.

Les priorités pour la fin de l'année 2015

En ce qui concerne les priorités pour la fin de l'année 2015:

- Planification des priorités avec l'arrivée du nouveau maire
- Préparation des prévisions budgétaires 2016 et du programme triennal 2016-2017-2018.

suite page 9

Salon Nathalie Carrier
Coiffure et esthétique
297, avenue Ulric-Tessier,
Saint-Ulric
nathalie-carrier@hotmail.com
418-737-9376

suite de la page 8

Contrats comportant une dépense totale de plus de 25 000 $

Du 1er novembre 2014 au 31 octobre 2015

Bouffard Sanitaire Inc. (cueillette et tri d'ordures): 72 260 $
Entreprises Frédéric Pelletier (contrat de déneigement et transport): 67 564 $
Entreprises D'Auteuils et Fils Inc. (abrasif, transport, trottoirs, concassage de béton, gravier, mélanger l'abrasif): 32 916 $
Groupe Ultima Inc. (contrat d'assurances): 26 926 $
Hydro-Québec (électricité): 39 885 $
Ministre des finances (Sureté du Québec): 97 251 $
MRC de La Matanie (évaluation, urbanisme, quote-part, vidange fosses septiques): 381 041 $
Pavages des Monts (travaux d'asphaltage 2014): 269 699 $
Pétroles BSL S.E.C. (diesel): 43 100 $
Sel Warwick Inc. (abrasif, calcium): 31 270 $
Ville de Matane (entente d'exploitation et d'élimination des déchets): 138 249 $
Yvon Lachance et Fils (travaux d'empierrement 2014): 261 018 $
Règlement n° 2011-115

Traitement des élus municipaux Art. 11 LTEM

En application de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus, je viens ici vous donner les informations relatives à la rémunération versée aux élus au cours de l'année 2015. Il me paraît important de préciser que la rémunération des élus, telle qu'établie par le règlement n° 2011-115, est attachée, pour sa plus grande partie, à la participation des élus aux diverses activités du conseil et aux autres inhérentes à leurs fonctions de représentants de la population. En relation avec ce qui précède, la rémunération des élus s'est établie comme suit pour l'année 2015:

	Rémunération	Allocation	Total annuel
Maire	15 729 $	7 865 $	23 594 $
Conseillers(ères)	2 622 $	1 311 $	3 933 $

N.B. Chaque début d'année, les membres du conseil ont droit à une indexation selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada établi par Statistique Canada.

Indicateurs de gestion 2014

J'ai le plaisir de vous présenter les indicateurs de gestion 2014.

Ces indicateurs viennent aider les municipalités dans leur prise de décisions, favorisant l'amélioration du rendement de l'adaptation de meilleures pratiques de gestion.

L'ensemble des données conduisant à ces indicateurs de gestion sont tirées des états financiers de la municipalité, selon une charte établie par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Cette méthode permet de garantir une uniformité pour l'ensemble des municipalités au Québec.

suite page 10

jmn ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Votre succès. Notre fierté.
T 418 562.4009
www.jmnelectrique.com

suite de la page 9

	Année 2013	Année 2014
Sécurité incendie		
Coût de la sécurité incendie par 100$ d'évaluation (a)	0,0711 $	0,0750 $
Coût de la sécurité incendie par 100$ d'évaluation (b)	0,0849 $	0,0880 $
Voirie municipale		
Coût de la voirie municipale par km de voie (a)	1 273 $	903 $
Coût de la voirie municipale par km de voie (b)	2 094 $	1 869 $
Enlèvement de la neige		
Coût de l'enlèvement de la neige par km de voie (a)	1 607 $	1 827 $
Coût de l'enlèvement de la neige par km de voie (b)	1 799 $	2 022 $
Approvisionnement en eau, traitement et réseau		
Nombre de bris par 100km de conduite		24,691
Coût de distribution par km de conduite (a)	6 099 $	5 374 $
Coût de distribution par km de conduite (b)	14 691 $	14 396 $
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	80,98 $	71,36 $
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	195,08 $	191,16 $
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout		
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	40,60 $	38,72 $
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	80,11 $	40,78 $
Coût des réseaux d'égout par km de conduite (a)	4 190 $	4 545 $
Coût des réseaux d'égout par km de conduite (b)	4 467 $	9 876
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (a)	0,16 $	0,18 $
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (b)	0,17 $	0,38 $
Déchets domestiques		
Coût de la collecte des déchets domestiques (a)	156,60 $	169,69 $
Coût de la collecte des déchets domestiques (b)	156,83 $	169,79 $
Collecte sélective des matières recyclables		
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	0,082 t	0,085 t
Taux annuel de diversion	21,87 %	21,08 %
Aménagement, urbanisme et zonage		
Croissance des valeurs résidentielles imposables * Pourcentage des valeurs des nouvelles unités et des rénovations résidentielles imposables par rapport à la valeur totale des unités résidentielles imposables.	85,96 %	85,67 %
Ressources humaines		
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	1,84 %	2,61 %
Effort de formation par employé (heures)	33,33 h	33,00 h

a) Charges avant amortissement b) Charges

Orientations générales de la prochaine année et du budget 2016

L'année 2016 sera le 3e exercice financier du rôle triennal 2014-2015-2016.

La valeur imposable totale des immeubles inscrits au rôle d'évaluation de la municipalité pour l'année 2016 sera de l'ordre de 108 396 400 $, ce qui représente une augmentation de 2 298 200 $ comparativement à l'an 2015.

La valeur non imposable totale des immeubles inscrits au rôle est de 5 067 300 $, pour une valeur totale des immeubles de la municipalité de 113 463 700 $ pour l'exercice 2016.

suite page 11

suite de la page 10

En décembre, le conseil municipal adoptera le budget financier 2016 lors d'une assemblée spéciale à laquelle vous serez conviés par un avis public dûment affiché.

Soyez assurés que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité et planifiera efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possibles.

Vous êtes invités à assister aux séances du conseil municipal qui ont lieu le premier lundi de chaque mois, sauf lors de jours fériés et le mois d'août où ils sont reportés au deuxième lundi.

Au nom du conseil, je souhaite remercier les membres du personnel pour leur engagement et leur support essentiel au bon fonctionnement de la municipalité.

Merci de votre précieuse collaboration et votre soutien
à faire de Saint-Ulric une communauté enrichissante et pleine de vie.

Le service incendie de Saint-Ulric vous informe

par Gaétan Bergeron, directeur incendie (caserne 17)

Bonjour à tous! Il s'en est passé des choses depuis la dernière publication de la chronique incendie.

Premièrement, nous avons eu un automne merveilleux. Que demander de plus!

Petit retour en arrière. Le 7 octobre dernier, il y a eu l'inauguration du nouveau Centre régional de Formation des pompiers. Le CF est situé près du dépôt à neige dans le Parc industriel de Matane. Il est disponible pour les trois services incendie (Saint-Ulric, Matane et la MRC), en plus de servir de site d'entrainement pour d'autres services.

Le 31 octobre, il y a eu l'Halloween. Plein de petits monstres et de petites sorcières ont envahi les rues de Saint-Ulric. Comme chaque année, nous avons distribué des bonbons et fait de la prévention avec les parents qui accompagnaient leurs enfants (prévention sur les détecteurs de fumée et l'importance d'un plan d'évacuation). Il faut aussi se rappeler que c'était la même fin de semaine où l'on revenait à l'heure normale, soit de reculer l'heure. Pourquoi change-t-on l'heure?

Petit cours d'histoire 101

C'est en 1918, pendant la Première Guerre mondiale que la Chambre des Communes du Canada adopte la Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour dans le but d'économiser l'électricité et de maximiser l'utilisation de la période d'ensoleillement. Puis en 2006, le Canada a adopté la Loi sur le temps légal visant à normaliser l'heure entre le Canada et les États-Unis qui venaient d'adopter l'Energy Policy Act of 2005 ayant pour but l'économie d'énergie dans une optique environnementale.
(source Internet)

Donc, depuis 2007, la période d'application de l'heure avancée est plus longue de 4 à 5 semaines puisque nous avançons l'heure le deuxième dimanche de mars au lieu du premier dimanche d'avril et que nous revenons à l'heure normale le premier dimanche de novembre au lieu du dernier d'octobre.

Et qui dit changement d'heure, dit aussi changement de piles dans les détecteurs de fumée. Je suis sûr que vous les avez changées, mais je sais aussi qu'il y a des retardataires. Le détecteur de fumée est votre meilleur allié la nuit quand tout le monde sommeille. S.V.P, pour le bien de vos proches, changez vos piles.

Prochaine étape, la période des Fêtes. Beaucoup de lumières et de décorations seront installées, d'où la magie de Noël. On s'active pour que tout soit impeccable. Une rallonge par ici, une rallonge par-là, on prend la rallonge qui traîne dans le fond du garage et on la raboute avec une autre. Beaucoup de filage qui traine un peu partout. Bien souvent, on manque de prises électriques pour alimenter tout ce beau festival de lumières.

De grâce, ne surchargez pas vos prises électriques, optez plutôt pour des barres multiprises avec disjoncteur intégré homologué CSA ou ULC. Respectez l'ampérage des circuits électriques pour éviter une surchauffe du filage et le risque d'incendie. Si tel était le cas, n'hésitez pas, appelez le 911. Ne jamais jeter de l'eau sur des installations électriques sous tension.

Petit conseil: éteignez toutes les décorations électriques avant de vous coucher ou de quitter la maison.

Tout le personnel de la caserne 17 vous souhaite un très beau temps des Fêtes et que ce temps de réjouissance vous apporte paix et bonheur.

photographie, Romain Pelletier

Plein phare sur Gaston Gagné

par Nataly Dubé

Je tiens à remercier mon voisin et ami Gaston, dont la générosité, la gentillesse et la bonne humeur alimentent notre quotidien. Toujours prêt à aider les autres, il a même pris en charge les bacs du voisinage pour les porter au chemin.

L'hiver n'est pas toujours facile avec ses accumulations de neige, Gaston, la pelle à la main, nous vient en aide avec le sourire.

Merci Gaston et je remercie le hasard d'avoir permis de croiser ta route il y a bien longtemps et d'être devenue ta voisine.

Plus facile de voter masqué qu'avec une carte avec photo

par Marlyse Joss

Lors des élections fédérales du 19 octobre, mon mari, ma fille et moi nous sommes présentés à notre bureau de scrutin de Saint-Ulric, une petite municipalité voisine de Matane, dans le but d'exercer l'un de nos droits le plus ultime, soit celui de voter. Ce droit démocratique a pourtant été refusé à ma fille parce que, comme elle ne possède pas de permis de conduire, elle n'a pu montrer une carte contenant son adresse. Pourtant, elle a sorti sa carte d'assurance-maladie du Québec sur laquelle il y a sa photo, en plus de sa carte d'électrice sur laquelle figurait son adresse correspondant au même nom que sur sa carte avec photo. Bien que la corrélation fût évidente, les employés d'Élections Canada se sont entêtés devant ce qui me semble être une formalité absurde et illogique.

Mon mari et moi avons alors suggéré au responsable du bureau de scrutin de l'assermenter, comme il l'aurait fait si elle avait été voilée ou masquée. Mais il a catégoriquement refusé. Pourtant, au risque de me répéter, la photo de sa carte d'assurance-maladie correspondait bien à son visage qui, rappelons-le, était découvert, et le nom qui apparaissait sur cette même carte était le même que sur sa carte d'électrice qui comportait son adresse domiciliaire.

Nous avons été d'autant plus outrés de la situation puisque plusieurs des employés du bureau la connaissaient et étaient en mesure de savoir qu'elle était une résidente de ce village de quelque 1 650 habitants.

Je dénonce vivement cet état des choses qui constitue, à mon humble avis, une entorse majeure à la démocratie et qui est une atteinte aux droits citoyens de ma fille. Réflexion faite, il semble bien qu'il soit plus facile de voter avec un voile intégral, une poche de patates ou un masque de Star Wars sur la tête qu'à visage découvert avec, d'une main, une carte d'identité avec photo et de l'autre, sa carte d'électeur contenant son nom et son adresse.

Astronomie pour amateur

Danièle Noël, chroniqueuse occasionnelle pour Le Petit journal de Sainte-Félicité

"Astronome amateur depuis 30 ans, je parcours le Québec avec mon planétarium et mon puissant télescope pour émerveiller les gens de cinq ans et plus sur le monde fascinant de l'astronomie. En 1999, j'ai fondé un club d'astronomie dans la Baie-des-Chaleurs jusqu'en 2012 pour ensuite me lancer dans l'aventure d'entrepreneur avec Stardome. Écoles, villes, festivals, organismes et même à domicile chez les gens, je me promène de village en village pour en mettre plein la vue.

C'est donc à votre tour de venir tripper astronomie avec moi grâce à un puissant télescope motorisé et qui cherche ses cibles tout seul!

Anneaux de Saturne, éclipse sur Jupiter, les fissures dans les cratères lunaires sont juste un aperçu de ce qui est possible de voir."

Joignez-vous à nous ce mercredi 16 décembre prochain dès 18h au centre communautaire de Sainte-Félicité.

Un montant de seulement 5$ (payable sur place) vous sera demandé pour profiter de cette soirée!

Notez que l'activité sera remise au lendemain en cas de temps couvert: suivez-nous sur Facebook pour les détails.

Un petit conseil: Habillez-vous chaudement. Toutefois, vous pourrez vous réchauffer à l'intérieur de la salle communautaire. On espère vous voir en très grand nombre.

Confirmez votre présence auprès de Gino Audet (président de Stardome, astronome amateur) par courriel, téléphone ou via Facebook.

Facebook: Astronomie à Sainte-Félicité
Courriel: gasaturne@gmail.com Téléphone: 581 886-1111